GUADELOUPE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE GUADELOUPE
COMMUNE DE TROIS-RIVIERES

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE
Courrier Arrivé le :
14 MAI 2014
Loi 82.213 du 2.3.82

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2014

L'an Deux Mil quatorze, le mercredi 23 avril, le Conseil Municipal de la ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Député-Maire pour la tenue de sa 4ème session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 15 avril 2014.

Présents : VAINQUEUR-CHRISTOPHE Hélène – MAGLOIRE Claude – OTTO AZINCOURT Josette – RENIER Renaud – MARCIN Dany – RUPAIRE Justin – EUGENIE Gilberte – RENIER Philippe – HATILIP ROCH Achille – BARTHEL Léonard – JERSIER Claude – SAINTE-LUCE Ninette – LAROCHELLE Louis – CHAIBRIANT Michel – SACILE Serge – DEGLAS Louisiane –GILLES Christelle – LAROCHELLE Lucie – FAVORINUS Justina – NOEL Jean-Philippe – FRANCISQUE Jean-Louis – EDAU François – BARTHEL Annick – LAROCHELLE Laurence – MACHARES Chantal – LIBER Jean-Luc – FAUSTA Jimmy – CHRISTOPHE Laurence ……(28)

Représentés : SAINT-VAL Marie-Agnès *(Ayant donnée procuration à Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE)*……(1)

DELIBERATION N°06
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL CHARGE DE LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;
- **Vu** le Compte de Gestion de l'exercice 2013 du Service de l'Assainissement Collectif de la commune de Trois-Rivières dressé par Madame Trésorier Municipal, dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Réalisation recettes	36 299,00	136 177,50	**172 476,50**
Réalisation dépenses	48 471,21	149 992,14	**198 463,35**
Réalisation d'éxécut° 2012	- 12 172,21	- 13 814,64	**- 25 986,85**
Résultats reportés	13 584,71	40 198,15	**53 782,86**
Part affectée à l'investis.			
Résultat de clôture	1 412,50	26 383,51	**27 796,01**

- **Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion ;

Après en avoir délibéré,

…/…

.../...

A l'unanimité

APPROUVE le Compte de Gestion de l'Assainissement Collectif de la Régie des Eaux de la commune de Trois-Rivières établi pour l'exercice 2013 par Madame le Trésorier Municipal.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, les jours, mois et an susdits.../...

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE
Courrier Arrivé le : 14 MAI 2014
Loi 82.213 du 2.3.82